

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 583 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Avril 2015

« Une langue vit et se renouvelle par un sens profond de l'usage et elle s'affadit par un goût déraisonnable de la mode. »

(Jacqueline de Romilly)

Fuiter

Ce néologisme (non reconnu par le Dictionnaire de l'Académie française) signifie familièrement « être divulgué en parlant d'une chose qui doit rester secrète ».

Jusqu'à son apparition nous disposions déjà des verbes *ébruiter*, *dévoiler*, *divulguer*, *propager*, *répandre*, *révéler*, *transpirer*, *colporter*, etc.

N'y aurait-il pas un anglicisme pour compléter la liste ?

(Défense du français, N° 583, avril 2015)

Geste

« Durant quelques semaines, il quitte le monde moderne pour renouer avec la geste de ses ancêtres. »

Cette phrase ne comporte aucune faute, *geste* étant un mot à double genre.

Au *masculin* (du latin *gestus* « attitude ») le mot *geste* désigne un mouvement du corps, plus exactement de la main, du bras, de la tête. Par analogie et au pluriel : manifestation extérieure, faux-semblant : « *Sa mère prétendait que tout cela c'était des gestes* » (G. Flaubert).

Au *féminin* (lat. *gesta* « action, exploit ») le mot désigne des poèmes épiques relatant les exploits d'un héros. Equivaut à « épopée » : la chanson de geste. « *En vieille geste est escrit de lons ans* » (Ronsard).

(Défense du français, N° 583, avril 2015)

« Glue »

On trouve dans le commerce un produit de fabrication française livré sous l'appellation « glue gel ».

Cette *colle* à usages multiples pourrait bien s'accommoder du substantif correct et bien français *glu*.

Mais allons donc convaincre les anglophones impénitents partisans de l'englué tel qu'on le parle.

(Défense du français, N° 583, avril 2015)

Gomer

Mot-aspirateur qui absorbe quantité d'acceptions plus adéquates. On abuse de ce mot pour dire simplement *effacer* ; qui est le sens propre. Pour exprimer cette idée, il existe d'autres termes : *estomper*, *atténuer*, *masquer*, *occulter*, *omettre*, *oublier*, *faire disparaître*, *mettre à l'arrière-plan*.

Ces extensions de sens sans frein sont à condamner.

(Défense du français, N° 583, avril 2015)

Initialiser

« J'ai initialisé la démarche. » Employé abusivement par opposition à finaliser cet anglicisme de *to finalize* « être à l'origine de » est utilisé en informatique pour signifier : procéder à l'initialisation, c'est-à-dire à l'ensemble des opérations à effectuer pour permettre le démarrage d'un processus, la mise en place d'une ressource, la fixation des valeurs initiales nécessaires au lancement d'un programme.

L'Académie française recommande : « L'emploi de ce terme doit être limité au domaine de l'informatique. »

(Défense du français, N° 583, avril 2015)

Intrusif

Entendu sur nos ondes cet adjectif que le Petit Larousse définit par un laconique « qui constitue une intrusion ».

De l'anglais *to intrude* « être importun, indiscret, s'imposer, s'immiscer, s'ingérer » *intrusif* signifie donc *indiscret*, *importun*, *encombrant*, *envahissant*, *gênant*, *fouineur*, *fureteur*, *inquisiteur*. Ce qu'ignorent sans doute nos usuels.

(Défense du français, N° 583, avril 2015)